

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE
PROGRAMME 623
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

ÉDITION ET DIFFUSION



PROGRAMME 623
Édition et diffusion

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Anne DUCLOS-GRISIER

Directrice de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition et diffusion » porte l'ensemble des crédits de fonctionnement des activités dites « métiers » de la DILA ainsi que la totalité des crédits nécessaires aux projets informatiques et aux investissements. Ce programme comprend les actions suivantes :

- accès au droit et diffusion légale ;
- information administrative, édition publique et promotion.

Il recouvre les domaines suivants :

- production et diffusion des textes normatifs ;
- transparence économique et financière ;
- gestion des produits et services numériques ;
- renseignement administratif multi-canal ;
- imprimerie ;
- édition publique ;
- investissements informatiques et d'impression.

Les dépenses du programme 623 s'élèvent à 42,2 M€ en AE et 44,5 M€ en CP. Elles contribuent directement à la poursuite de la réalisation des axes prioritaires du plan stratégique « DILA 2024 », validé à l'été 2021. Les crédits de fonctionnement (32,5 M€ en CP), supérieurs à la LFI (30,5 M€), témoignent des contraintes subies en 2022 du fait d'une part de la nécessité de renforcer, dans le contexte de tension internationale, la sécurité des systèmes d'information et, d'autre part, de la hausse des prix. Les investissements sont toutefois restés soutenus (12 M€) pour améliorer le service rendu aux usagers et renforcer la sécurité des données.

Dans le domaine régalién, le projet relatif aux nouveaux outils de production normative (NOPN) a pour objectif de dématérialiser de bout en bout la production de textes normatifs, de la rédaction à la diffusion sur Légifrance et en opendata. Lancés en 2021 par le secrétariat général du Gouvernement (SGG) et la DILA, les travaux intègrent l'ensemble des outils informatiques concourant à la mise en œuvre de la chaîne régaliénne (Système d'organisation en ligne des opérations normatives - SOLON, Solution de traitement de l'information administrative - STILA, bases de données juridiques - BDJ...). Une refonte de l'application SOLON a été mise en production en janvier 2022. Le développement de l'éditeur légistique Édile a démarré, avec l'objectif de proposer un « produit minimum viable » à l'automne 2023. Les gains attendus du projet NOPN seront profitables à tous : aux usagers, aux ministères ainsi qu'au SGG et à la DILA.

Le site legifrance.gouv.fr, assure l'accès de tous aux textes juridiques. Entièrement rénové en 2020, il fait depuis l'objet d'évolutions continues permettant d'en améliorer les fonctionnalités (nouvel écran de recherche avancée pour les jurisprudences, plan de classement des jurisprudences, gestion du tiret, ouverture des JO numérisés à la bonne page). Les travaux conduits en 2022 ont également abouti à la mise en ligne de tutoriels destinés à l'accompagnement des usagers.

S'agissant de la transparence économique, les nouvelles versions des sites [BODACC.fr](https://bodacc.fr) et [BOAMP.fr](https://boamp.fr) ont été mises en production respectivement le 7 juin et le 5 juillet 2022. Les évolutions réalisées visent à rationaliser la mise à disposition des données économiques et à faciliter l'accès grâce aux interfaces de programmation applicative, tout en assurant la protection des données des entreprises et des particuliers.

La DILA a développé le nouveau site *entreprendre.service-public.fr* (ouverture au public du service le 8 février 2022) qui s'inscrit dans le cadre de la simplification des services en ligne dédiés aux professionnels. La DILA a été désignée par le cabinet du Premier ministre pour réaliser ce site de référence pour l'information administrative et l'orientation des entreprises. Le site permet ainsi aux entrepreneurs de trouver des informations concrètes, par grande étape de vie de l'entreprise : je crée, je reprends, je gère, je développe, je clos, je transmets une entreprise, et par thématique, ainsi que d'accéder à des démarches en ligne, à des simulateurs ou des services en ligne. Le site *entreprendre.service-public.fr*, conçu avec le système de design de l'État, offre une nouvelle ergonomie et de nouvelles fonctionnalités. Il reprend l'une des composantes du succès de *service-public.fr* « Particuliers » : un accompagnement de l'internaute avec un système de personnalisation de l'information. L'internaute répond à quelques questions pour indiquer sa situation et le site affiche uniquement les informations qui le concernent.

Le site *service-public.fr* a également fait l'objet d'une refonte majeure en juillet 2022. Le site met en avant les aides à l'utilisateur. Il propose un parcours par situation de vie. Son ergonomie est modernisée par le système de design de l'État et la rédaction des fiches a été améliorée. Enfin, un mécanisme de « web call back » a été mis en place, permettant à l'utilisateur d'être rappelé par le centre d'appels interministériel pour compléter son information dans certains domaines. L'audience du site a continué à progresser fortement en 2022 avec 578 millions de visites, en augmentation de 15,5 % par rapport à 2021.

La refonte de la démarche dédiée aux inscriptions sur les listes électorales (DILE) a été finalisée dans l'optique des élections présidentielles 2022. Entièrement repensée par les équipes de la DILA en partenariat avec le ministère de l'intérieur et l'INSEE, la démarche a été rendue plus robuste afin d'absorber les pics de charge avant la clôture des inscriptions et de respecter un niveau de sécurité très élevé. 2,3 millions de demandes d'inscription ont ainsi été effectuées entre janvier et juin 2022.

A travers ses missions d'éditeur public, la DILA produit en compte propre les revues Cahiers français, Questions internationales, ouvrages FAC, Doc'en poche. Elle édite également des ouvrages pour le compte d'autres administrations (Répertoire des carrières territoriales, rapports annuels de la Cour des comptes, du Conseil d'État...). En 2022, 234 nouveaux titres ont été édités dont 94 en version papier et 140 en version numérique. Le site *vie-publique.fr* poursuit son évolution et la marque « La Documentation française » fait l'objet d'une nouvelle stratégie afin de rationaliser l'offre et améliorer la complémentarité entre les productions papier et numériques des contenus diffusés sur le site *vie-publique.fr*. Elle s'est traduite en 2022 par une refonte des maquettes de plusieurs collections (Doc en poche, cahiers français, découverte de la vie publique), une mise en valeur des publications sur *vie-publique.fr* et la mise en place d'un conseil stratégique éditorial associant des personnalités extérieures à la DILA.

Enfin, l'imprimerie, qui a subi fortement la hausse des prix des matières (et particulièrement du papier) à laquelle s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement, poursuit sa mutation. Conformément aux orientations du plan stratégique, l'activité sur la rotative a été progressivement ralentie en 2022 en vue de son arrêt complet fin décembre 2022. L'activité de routage a été intégralement externalisée en 2022 et la machine de routage a été remise, sans contrepartie financière, à la Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP).

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Optimiser la production et développer la diffusion des données

INDICATEUR 1.1 : Contribution au développement de l'accès à la commande publique

INDICATEUR 1.2 : Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

INDICATEUR 1.3 : Améliorer la productivité et réduire l'impact environnemental

Édition et diffusion

Programme n° 623 | Bilan stratégique

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Optimiser la production et développer la diffusion des données

INDICATEUR

1.1 – Contribution au développement de l'accès à la commande publique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr »	visites	3 345 193	1 712 518	2 500 000	1 563 606	3 200 000
Nombre de comptes ouverts sur le site BOAMP.fr	Nb	218 298	233 399	165 000	25 294	170 000

Commentaires techniques

Source des données : la mesure des deux sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Il s'agit de données brutes.

Commentaires : cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

INDICATEUR

1.2 – Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA	Nb	9	15	8	12	10

Commentaires techniques

Source des données : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

Mode de calcul : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

Commentaires : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plateforme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site *legifrance.gouv.fr* dans les délais impartis.

La cible actualisée 2022 au PAP 2023 est de 10 rectificatifs. La cible actualisée 2023 inscrite au PAP 2023 est également de 10 rectificatifs.

INDICATEUR

1.3 – Améliorer la productivité et réduire l'impact environnemental

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Gâche papier en pourcentage de la consommation totale de papier	%	9,5	9	7	5,7	5

Commentaires techniques

Source des données : la consommation de papier et de la gâche est mesurée régulièrement à l'aide d'un outil de comptage et de pesage.

Mode de calcul : Il s'agit du total annuel de papier gâché divisé par la consommation totale de papier.

Commentaires : la consommation papier comprend les feuilles utilisées sur les imprimantes industrielles et les bobines utilisées par la rotative.

ANALYSE DES RÉSULTATS

1.1 Contribution au développement de l'accès à la commande publique

Le nombre de visites constatées en 2022 sur le site BOAMP.fr est de 1,6 million contre 1,7 million en 2021. Ces résultats ne sont pas du même niveau de fréquentation que les années 2019 et 2020. En effet, la comptabilisation des visites du site BOAMP.fr a été impactée par l'obligation imposée par la CNIL de laisser à chaque utilisateur la possibilité de refuser ou d'accepter les cookies depuis le mois d'avril 2021. Seuls les visiteurs ayant validé les cookies ont été recensés par l'outil de suivi des statistiques. Ce défaut de comptage a été résolu début juillet 2022 avec la mise en ligne de la nouvelle version du site et n'avait pas été pris en compte dans la détermination de la prévision de 2,5 millions de visites. En outre, le site a subi en 2022 un problème de déréférencement au niveau des moteurs de recherche à la suite des évolutions du site, ce qui explique la baisse des consultations.

La modernisation du site s'inscrit dans la continuité de la politique publique de la donnée. Adaptées aux usages actuels, les évolutions apportées au site BOAMP.fr visent à rationaliser la mise à disposition des données économiques et à faciliter l'accès grâce aux interfaces de programmation applicative (API). De la simple recherche à l'analyse, les nouvelles fonctionnalités ont été pensées pour simplifier chaque utilisation, tout en assurant la protection des données des entreprises. Le site a intégré de nouveaux critères de recherche pour accéder directement aux marchés de fournitures, services ou travaux. De plus, des filtres offrent la possibilité d'affiner les recherches.

Pour une meilleure expérience utilisateur, le site BOAMP.fr intègre désormais le système de design de l'État. Le site respecte le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) permettant l'accès aux personnes en situation de handicap et le règlement général sur la protection des données (RGPD) renforçant le contrôle de l'utilisation des données.

À l'occasion de la mise en service de la nouvelle version du site internet en juillet 2022, une campagne de purge des comptes a été menée pour ne maintenir que les comptes réellement actifs. Il a été ainsi demandé à chaque détenteur de compte de confirmer son souhait de conserver son abonnement et de réinitialiser le mot de passe de son compte. Une fois cette opération de migration réalisée, le nombre de comptes réactivés en 2022, soit 25 294 (dont 5 270 nouveaux comptes créés de juillet à décembre 2022), a été quasiment divisé par dix par rapport au volume de l'année 2021 (233 399).

Depuis la nouvelle version du site, il est maintenant possible de créer un compte avec une simple adresse électronique et un mot de passe ou de se connecter par « FranceConnect ». Le service d'alerte permet d'enregistrer les recherches récurrentes sur un espace personnel et de recevoir une notification à chaque nouvelle publication d'une annonce répondant aux critères prédéfinis.

1.2 Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel

Le nombre de rectificatifs publiés au Journal officiel imputables à la DILA en 2022 est de 12 en regard des 32 758 textes publiés au JORF, résultat inférieur à celui de 2021 (15 rectificatifs pour 39 668 textes publiés). La prévision actualisée 2022 estimée à 10 rectificatifs n'est pas atteinte. Néanmoins, le pilotage et les recrutements opérés ont permis de maintenir le nombre de rectificatifs à un niveau bas alors même que les délais de publication ont été garantis dans un contexte particulier lié aux élections présidentielle et législatives.

Des travaux d'amélioration technique et de sécurisation de l'outil de production « STILA » (*solution de traitement de l'information légale et administrative*) et « SOLON » (*système d'organisation en ligne des opérations normatives*) sont conduits en permanence. En effet, la transformation numérique de la chaîne régaliennne se poursuit dans le cadre du projet relatif aux nouveaux outils de production normative (NOPN), visant à construire un processus totalement dématérialisé et à fluidifier la production des textes normatifs depuis leur rédaction dans les ministères jusqu'à leur publication au Journal officiel. L'objectif d'améliorer l'efficacité des contrôles et de réduire les interventions manuelles pour mieux maîtriser le nombre de rectificatifs imputables à la DILA afin de tendre vers le « zéro défaut » tout en garantissant les délais de publication, reste donc d'actualité.

1.3 Améliorer la productivité et réduire l'impact environnemental

La gâche papier est générée principalement lors de la mise en production et la production des machines à imprimer. Elle est principalement générée lors du « calage » et du démarrage de ces machines. En effet, afin de livrer des exemplaires au niveau de qualité attendu par les clients de l'imprimerie, les exemplaires d'un niveau de qualité insuffisant sont éliminés. Les résultats de l'année 2022 des taux de gâches sont en baisse et à des niveaux jamais atteints :

- Machines feuilles, ce taux est de 1,2 %, standard de la profession, contre 3,3 % en 2021.
- Papier bobine, il est passé sous la barre des 10 %, soit 9,5 % contre 14,5 % en 2021. La pénurie de papier en bobine sur le début de l'année a fait chuter le tonnage utilisé et accentué aussi ces bons résultats. Pour mémoire la rotative est la principale contributrice de la gâche papier.

Au total, la gâche papier est de 45,2 tonnes, soit un taux de gâche de 5,7 % en 2022 contre 80,8 tonnes, soit 9 % en 2021, en nette amélioration et bien en-dessous de la prévision évaluée à 7 %.

Le bon résultat 2022 s'explique essentiellement par une très bonne performance des machines feuilles avec une économie de 8,8 tonnes à la suite d'une remise à niveau technique d'une machine par le constructeur ainsi que des actions de maintenance préventive et curative qui sont réalisées régulièrement afin de fiabiliser et de conserver les machines de production dans un état optimal.

Présentation des crédits

PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Section / Nature de dépense	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	30 509 571	32 155 372		30 483 435	32 512 280	
Achats et services extérieurs	30 509 571	32 139 872		30 483 435	32 496 780	
Subventions, transferts et interventions		15 500			15 500	
Section des opérations en capital	20 602 669	10 080 786		14 458 669	12 008 634	
Acquisitions d'immobilisations	20 602 669	10 080 786		14 458 669	12 008 634	
Total	51 112 240	42 236 158		44 942 104	44 520 915	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
01 – Accès au droit et diffusion légale	33 210 923	29 559 260		28 853 027	31 500 290	
Section des opérations courantes	20 555 923	22 963 786		20 973 027	23 560 710	
Section des opérations en capital	12 655 000	6 595 474		7 880 000	7 939 580	
02 – Information administrative et vie publique	17 901 317	12 676 897		16 089 077	13 020 624	
Section des opérations courantes	9 953 648	9 191 585		9 510 408	8 951 570	
Section des opérations en capital	7 947 669	3 485 312		6 578 669	4 069 054	
Total	51 112 240	42 236 158		44 942 104	44 520 915	

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/01/2022		4 245 444						
Total		4 245 444						

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
24/02/2022		500 000		1 348 410				
Total		500 000		1 348 410				

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/12/2022						1 540 645		
Total						1 540 645		

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		4 745 444		1 348 410		1 540 645		

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

Dépenses pluriannuelles

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

NOPN

Année de lancement du projet	2021
Financement	P623
Zone fonctionnelle principale	Ressources et Support

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2019 et années précédentes		2020 Exécution		2021 Exécution		2022 Prévision		2022 Exécution		2023 Prévision PAP 2023		2024 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	0,00	0,00	0,00	0,00	1,07	0,38	1,67	1,54	2,19	1,72	3,20	3,04	3,86	5,18	10,32	10,32
Titre 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	1,07	0,38	1,67	1,54	2,19	1,72	3,20	3,04	3,86	5,18	10,32	10,32

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	10,32	10,32	
Durée totale en mois	60	60	

Le coût du programme, affiché dans le panorama des grands projets numériques de l'État diffusé par la DINUM, est de 26,9 M€ et résulte de la MAREVA transmise lors de la procédure d'avis pour évaluer la faisabilité et la soutenabilité du programme NOPN au titre de l'article 3 du décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019.

Ce coût intègre :

- 10,43 M€ d'**investissement (coûts directs)** répartis sur chaque projet applicatif et incluant une assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- 4,6 M€ de **coûts indirects** (renseignés à la demande de la DINUM) et représentant la dizaine d'agents DILA & SGG mobilisés sur le programme sur les 60 mois du programme (étant précisé qu'hormis peut-être deux agents, tous les autres travailleraient sur la chaîne régaliennne existante même si le programme n'avait pas été lancé) ;
- 12,0 M€ de **coût de fonctionnement du SI** sur deux ans (renseignés à la demande de la DINUM), soit un coût d'environ 5,9 M€ par an, très proche du coût actuel de fonctionnement de la chaîne applicative permettant la production quotidienne du *Journal officiel* (coût là encore qui aurait perduré qu'il y ait ou non le programme NOPN).

Dans le tableau de coût détaillé supra, il n'a été ainsi rendu compte exhaustivement que des coûts directs d'investissement qui représentent le véritable surcoût qu'entraîne le programme. Les coûts indirects (coût des

personnels) et de fonctionnement du SI seraient équivalents pour le maintien de l'actuelle chaîne régaliennne avec ou sans le programme NOPN.

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	0,00	0,00	
Gain annuel en M€ en titre 2	3,20	3,20	
Gain annuel moyen en ETPT	48	48	
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	3,20	3,20	
Délai de retour en années	6	6	

Gains pour le SI :

L'étude rentabilité de la MAREVA fait état de gains sur les coûts de fonctionnement de la chaîne applicative (près de 1,26 M€ par an, soit 6,3 M€ sur 5 ans). Toutefois, la même étude précise qu'en l'absence d'investissement dans le cadre du programme NOPN, il aurait été nécessaire de faire des évolutions nécessaires au maintien en état des outils existants et de leurs infrastructures (avec, comme actuellement, des pics significatifs réguliers).

Ainsi les investissements directs dans le cadre du programme remplaceront des coûts récurrents permettant le fonctionnement de la chaîne, ces deux postes de dépenses étant de nature à se compenser largement. En conséquence, au-delà de cet aspect compensatoire, il n'a pas été prévu de gain lié aux seules évolutions SI (application et infrastructure).

Gains sur la charge de travail :

Le programme NOPN bénéficiera aux agents de l'administration comme au service public de la diffusion du droit en améliorant la capacité de production normative de l'État, son efficience, sa célérité, sa qualité et sa résilience. Il permettra notamment l'allègement de certains tâches chronophages, redondantes et formelles.

Le mise en production du nouveau système d'information réduira les tâches directement liées à la production normative et assumées en particulier par les agents du SGG, de la DILA, des ministères, du Conseil d'État, de l'Assemblée nationale et du Sénat. Par ailleurs, il bénéficiera indirectement à une multitude d'autres acteurs, à savoir d'autres agents de l'administration (dont les collectivités ultramarines), ainsi que des acteurs économiques (éditeurs juridiques, *legal tech*...).

La réduction partielle de la charge de travail des agents de l'administration (des services du Premier ministre comme des ministères) n'entraînera pas obligatoirement une réduction en nombre d'effectifs correspondants, ceux-ci pouvant être redéployés sur d'autres activités (y compris sans lien avec la production normative) jusqu'alors insuffisamment accomplies ou mêmes non accomplies. Il est à noter que l'accroissement et la création de nouvelles activités liées aux nouveaux outils ont été déduits des projections retenues ci-après au titre de la réduction de la charge de travail.

Seules ont été retenues les réductions de charge de travail pour les agents de l'administration (excluant les économies et gains pour l'État non chiffrables et ceux pour les acteurs économiques). Ces gains ont été estimés une fois l'ensemble des outils déployés et utilisés, soit au plus tôt à horizon 2026. Ils sont intégrés de manière progressive afin de tenir compte de différents délais (mise en production, adhésion par les utilisateurs, réorganisation...).

L'effet cumulé des espérances de gains directs et indirects, excluant les gains non chiffrables (gains dépendant de l'adhésion d'autres institutions, effets de l'amélioration de l'accessibilité du droit sur l'activité économique et donc les recettes fiscales) est évalué, selon l'annexe fournie lors de la MAREVA, à 17 ETP

(répartis au SGG, à la DILA, dans les ministères et toute autre administration) à l'issue de la mise en production du nouvel SI, soit en 2026, et atteindra 48 ETP à horizon 2029.

Il est à noter enfin que, compte tenu de l'effet diffus de la réduction de la charge de travail au sein de l'administration, le gain réel en termes d' ETP sera difficile à contrôler.

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) 54 317 039	CP ouverts en 2022 * (P1) 46 290 514
AE engagées en 2022 (E2) 42 236 158	CP consommés en 2022 (P2) 44 520 915
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) 7 093 376	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 13 028 882
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) 4 987 505	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 31 492 033

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) 17 932 495				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) 0				
Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) 17 932 495	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 13 028 882	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) 4 903 613
AE engagées en 2022 (E2) 42 236 158	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 31 492 033	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) 10 744 125
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) 15 647 738
				Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) 11 106 166
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) 4 541 572

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Édition et diffusion

Programme n° 623 | Justification au premier euro

Justification par action

ACTION

01 – Accès au droit et diffusion légale

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	20 555 923	22 963 786		20 973 027	23 560 710	
Achats et services extérieurs	20 555 923	22 948 286		20 973 027	23 545 210	
Subventions, transferts et interventions		15 500			15 500	
Section des opérations en capital	12 655 000	6 595 474		7 880 000	7 939 580	
Acquisitions d'immobilisations	12 655 000	6 595 474		7 880 000	7 939 580	
Total	33 210 923	29 559 260		28 853 027	31 500 290	

L'action 1 « Accès au droit et diffusion légale » du programme 623 recouvre les crédits dédiés aux missions d'accès au droit et de transparence économique et financière.

A compter de 2022, elle est scindée en deux sous-actions, l'une relative à la diffusion légale et l'autre portant sur l'infrastructure et la sécurité informatiques. Conformément à l'article 18-II de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), les crédits sont justifiés en distinguant les opérations courantes des opérations en capital.

NATURE DE DÉPENSES	LFI 2022		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
OPÉRATIONS COURANTES	9 551 539	8 711 007	9 174 520	8 997 375
OPÉRATIONS EN CAPITAL	8 515 000	5 390 000	3 649 083	3 687 731
SOUS-ACTION 1 DIFFUSION LÉGALE	18 066 539	14 101 007	12 823 603	12 685 106
OPÉRATIONS COURANTES	11 004 384	12 262 020	13 789 266	14 563 335
OPÉRATIONS EN CAPITAL	4 140 000	2 490 000	2 946 391	4 251 849
SOUS-ACTION 2 INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ INFORMATIQUE	15 144 384	14 752 020	16 735 657	18 815 184
TOTAL ACTION 1 ACCES AU DROIT ET DIFFUSION LÉGALE	33 210 923	28 853 027	29 559 260	31 500 290

Programmés en loi de finances initiale (LFI) pour 2022 à hauteur de 33 210 923 € en AE et 28 853 027 € en CP, les crédits de l'action 1 ont été exécutés pour un montant total de 29 559 260 € en AE et 31 500 290 € en CP et se décomposent de la manière suivante :

- la sous-action 1 « Diffusion légale » dont l'exécution des crédits 2022 se chiffre à 12 823 603 € en AE et 12 685 106 € en CP pour un montant prévisionnel inscrit au PAP de 18 066 539 € en AE et 14 101 007 € en CP ;

- la sous-action 2 « Infrastructure et sécurité informatiques » dont les crédits ont été exécutés en 2022 à hauteur de 16 735 657 € en AE et 18 815 184 € en CP pour une estimation initiale de 15 144 384 € en AE et 14 752 020 € en CP.

Les opérations courantes

La section des opérations courantes de l'action 1 du programme 623 couvre les crédits de fonctionnement nécessaires à la production et la diffusion de la norme juridique, au traitement de l'information légale et aux dépenses liées à l'infrastructure et la sécurité informatiques. La consommation 2022 de ces crédits s'élève à 22 963 786 € en AE et 23 560 710 € en CP pour une prévision initiale de 20 555 923 € en AE et 20 973 027 € en CP.

Les crédits relevant de la sous-action 1 « Diffusion légale », évalués en LFI 2022 pour 9 551 539 € en AE et 8 711 007 € en CP ont été exécutés à hauteur de 9 174 520 € en AE et 8 997 375 € en CP et concernent les activités budgétaires suivantes :

1) Traitement des annonces légales

Principales sources de recettes du budget annexe, les annonces légales publiées au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) font l'objet d'opérations externalisées de collecte, de recouvrement et de facturation. Assises sur des conventions signées avec le Conseil national des greffes des tribunaux de commerce pour les annonces publiées au BODACC et les concentrateurs d'annonces pour celles du BOAMP, les dépenses portent sur les reversements liés au chiffre d'affaires ou au nombre d'annonces publiées. Leur consommation 2022, estimée dans le PAP à hauteur de 4 500 000 € en AE et en CP, s'établit à 4 474 428 € en AE et 3 894 531 € en CP.

En outre, une exécution non prévue au PAP 2022 d'un montant de 15 500 € en AE et en CP porte sur la contribution financière de la DILA aux dépenses de fonctionnement du groupement d'intérêt public « portail d'accès à la publicité légale des entreprises » (GIP PPLE) de l'exercice 2022.

2) Applications métiers

Les crédits relatifs aux applications informatiques métiers de diffusion légale portent principalement sur la maintenance du site internet Légifrance, des bases de données juridiques, des applications SOLON (système d'organisation en ligne des opérations normatives), STILA (solution de traitement de l'information légale et administrative), BOAMPWeb ou encore de l'application SIGNALE (système interministériel de gestion des amendements législatifs). Ils ont été exécutés à hauteur de 2 895 264 € en AE et 3 049 574 € en CP contre une dotation prévue au PAP de 2 679 566 € en AE et 2 529 564 € en CP. L'exécution plus élevée en CP est principalement liée au retard des travaux d'évolution de SOLON dont la mise en production, prévue fin 2021, a finalement été réalisée en 2022.

3) Hébergement applicatif

En 2022, les coûts d'hébergement applicatif du domaine de l'information légale se chiffrent à 1 756 922 € en AE et 2 005 364 € en CP contre une prévision initiale s'élevant à 2 286 384 € en AE et 1 595 854 € en CP. Le dépassement en CP est lié à la facturation et au paiement du dernier trimestre 2022, pour lequel la prévision de CP avait été prévue en 2023.

4) Études générales, audits et domaine échange

Exécutées pour un montant total s'élevant à 32 406 € en AE et en CP, les dépenses relatives au domaine échanges de diffusion légale (E-mailing) ont été initialement chiffrées au PAP 2022 à 85 589 € en AE et en CP.

Les crédits relevant de la sous-action 2 « Infrastructure et sécurité informatiques » ont été budgétés en LFI 2022 à hauteur de 11 004 384 € en AE et 12 262 020 € en CP. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de 13 789 266 € en AE et 14 563 335 € en CP. La sur-exécution constatée au niveau de cette sous-action s'explique principalement par les

dépenses informatiques de sécurité. En effet, la DILA a fortement augmenté le niveau de sécurité de ses sites internet et applications et renforcé la robustesse de son infrastructure informatique en raison des menaces de cyberattaques qui se sont accrues en 2022. Les crédits couverts par cette sous-action concernent ainsi les activités budgétaires suivantes :

1) Les services d'infrastructures informatiques

Exécutées à hauteur de 8 613 998 € en AE et 9 587 095 € en CP contre une prévision initiale de 8 440 997 € en AE et 9 204 720 € en CP, les dépenses relatives aux services d'infrastructure informatique portent sur les activités budgétaires suivantes :

- l'hébergement applicatif, comprenant notamment le renouvellement des marchés publics d'hébergement de la DILA, exécuté à hauteur de 6 898 541 € en AE et 7 059 883 € en CP contre une prévision de 7 610 997 € en AE et 7 530 843 € en CP ;
- l'hébergement nu qui couvre les prestations assurées par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) sur les sites de Nogent-sur-Marne et Rosny-sous-Bois, exécuté à hauteur de 193 383 € en CP contre une prévision de 300 000 € en CP. L'exécution en AE est négative (-8 444 €) en raison d'un retrait d'engagement juridique basculé (REJB) ;
- les services de transport de données qui portent essentiellement sur la location et la maintenance des réseaux interministériels, exécutés à hauteur de 513 406 € en AE et 678 984 € en CP contre une prévision de 315 000 € en AE et 585 332 € en CP ;
- les services de sécurité informatique, exécutés à hauteur de 1 210 495 € en AE et 1 454 845 € en CP contre une prévision de 515 000 € en AE et 788 545 € en CP.

2) Les services bureautiques

Exécutées à hauteur de 1 444 198 € en AE et 1 926 243 € en CP contre une prévision initiale de 1 661 200 € en AE et 2 123 114 € en CP, les dépenses relatives aux services bureautiques portent sur les activités budgétaires suivantes :

- les postes de travail qui portent notamment sur le matériel mis à disposition des utilisateurs, les services d'assistance et de support, les solutions de stockage partagé (serveurs bureautiques), exécutés à hauteur de 1 316 013 € en AE et 1 697 566 € en CP contre une prévision de 1 565 000 € en AE et 1 994 414 € en CP ;
- les télécommunications individuelles dont les frais liés à la téléphonie fixe, mobile, audiovisuelle sous forme matérielle, d'abonnement ou de facturation individuelle, exécutées à hauteur de 150 385 € en AE et 172 061 € en CP contre une prévision de 70 000 € en AE et en CP. Cette sur-exécution s'explique par une sous-estimation des dépenses de support et maintenance informatique notamment liée à l'obsolescence des briques de téléphonie ;
- les solutions d'impression correspondant aux services d'impressions individuels ou partagés mis à disposition des utilisateurs, exécutées à hauteur -22 201 € du fait des REJB et 56 616 € en CP contre une prévision de 26 200 € en AE et 58 700 € en CP.

3) Les services applicatifs

Les crédits relatifs aux services applicatifs déclinés par domaines (pilotage, RH, finances, juridique...) ont été exécutés à hauteur de 1 723 083 € en AE et 883 722 € en CP contre une dotation prévue au PAP de 869 657 € en AE et 901 656 € en CP. Ces dépenses intègrent notamment les travaux sur un nouveau système d'information des ressources humaines (SIRH) de la DILA. Le marché comportant une part forfaitaire, un engagement ferme de 4 ans a été réalisé alors que la prévision initiale était en AE = CP. Cet engagement ferme de 0,8 M€ justifie la sur-exécution en AE.

4) Les applications d'infrastructure

Les dépenses d'applications d'infrastructure rattachées à la sous-action 2 portent sur la maintenance des outils du studio graphique ainsi que les licences associées. Elles ont été exécutées à hauteur de 90 420 € en AE et 88 740 € en CP contre une dotation prévue au PAP de 100 000 € en AE et en CP.

5) Les activités informatiques diverses

Ces dépenses transverses sont liées à la sécurité des systèmes d'information et au renouvellement des marchés d'hébergement de la DILA qui occasionnent des dépenses supplémentaires. Non prévues au PAP 2022 sur cette activité, ces prestations d'ingénierie et d'expertise au sein des équipes d'intégration ont généré une exécution de 1 614 838 € en AE et 1 799 057 € en CP.

6) Les études et audits informatiques

Programmées au PAP sur l'action du 2 du programme 623, les études générales et audits informatiques ont été réalisées pour un total de 302 729 € en AE et 278 479 € en CP.

Les opérations en capital

Les dépenses d'investissement regroupées sur l'action 1 du programme 623 visent notamment à moderniser les processus de production et de diffusion de la norme juridique et à renforcer et sécuriser l'infrastructure informatique. L'exécution est de 6 595 473 € en AE et 7 939 580 € en CP contre une prévision chiffrée à 12 655 000 € en AE et 7 880 000 € en CP. L'écart à la prévision en AE s'explique par l'affectation complémentaire de 5 M€ sur la tranche fonctionnelle NOPN décrite ci-dessous. Les retrait d'engagements juridiques basculés (REJB) s'établissant à 256 392 €, l'exécution réelle en AE est de 6 851 865 €.

Les investissements dédiés à la production régaliennne et rattachés à la sous-action 1 « Diffusion légale » se chiffrent à 3 649 083 € en AE et 3 687 730 € en CP contre une prévision de 8 515 000 € en AE et 5 390 000 € en CP au PAP 2022 et couvrent les projets d'investissement suivants :

- les développements des « Nouveaux Outils de Production Normative » (NOPN), lancés en 2021, ont été poursuivis en 2022 pour un coût de 2 152 067 € en AE et 1 716 741 € en CP. Une affectation complémentaire de 5 000 000 € en AE a été réalisée sur la tranche fonctionnelle portant le budget total du projet NOPN à 10 M€. Après la modernisation du site Légifrance destinée à améliorer l'accès des citoyens aux textes normatifs, la transformation numérique de la chaîne régaliennne se poursuit avec ce projet qui vise à dématérialiser et fluidifier la production des textes normatifs de bout en bout, depuis leur rédaction dans les ministères jusqu'à leur publication au Journal officiel. Ce projet d'envergure, pluriannuel, s'articule avec des évolutions sur l'ensemble des briques concernées (SOLON, STILA, BDJ) ;
- les évolutions continues du site Légifrance dont les travaux, exécutés à hauteur de 967 075 € en AE et 766 168 € en CP en 2022 contre une prévision au PAP 2022 de 1 000 000 € en AE et CP en 2022 ont permis de proposer de nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs. En complément de ces évolutions visant à favoriser et faciliter les usages du site, des mises en production se font régulièrement pour prendre en compte les retours des utilisateurs et pour répondre notamment aux critères des référentiels généraux de sécurité et d'accessibilité numérique ;
- dans le domaine de la transparence économique et financière, des travaux ont également été menés autour du BOAMP. L'exécution de ces crédits a été de 42 188 € en AE et 165 284 € en CP contre une prévision initiale de 700 000 € en AE et 200 000 € en CP au PAP 2022. La consommation des autorisations

d'engagement est très inférieure aux prévisions du fait d'un démarrage un peu décalé de la refonte de l'application de collecte et de diffusion des annonces de marchés publics, qui conduira à des engagements surtout en 2023 ;

- les autres dépenses portent sur les évolutions des applications de la chaîne régalienne hors programme NOPN, dont notamment les projets STILA NG et ceux portant sur l'application SIGNALE pour un total exécuté de 487 753 € en AE et 1 039 537 € en CP contre une prévision initiale de 1 815 000 € en AE et 2 690 000 € en CP au PAP 2022.

Les investissements portés par la sous-action 2 « Infrastructure et sécurité informatiques » se chiffrent à 2 946 390 € en AE et 4 251 850 € en CP contre une prévision de 4 140 000 € en AE et 2 490 000 € en CP au PAP 2022. Ils visent à améliorer et sécuriser l'infrastructure informatique de la DILA et couvrent les projets d'investissement suivants :

- pour ce qui est de la performance du système d'information de la DILA, le renouvellement des infrastructures des datacenters de production de Nogent et Rosny a été entamé avec le changement du cœur de réseau en 2021. Il s'est poursuivi avec le renouvellement de l'infrastructure de stockage, l'augmentation de la puissance de calcul et la sécurisation de l'infrastructure d'administration et de sauvegarde des données pour une exécution de 437 681 € en AE et 602 182 € en CP contre une estimation initiale de 300 000 € en AE et 650 000 € en CP au PAP 2022. L'objectif est de disposer d'un véritable plan de reprise d'activité des applications régaliennes en temps réel en cas d'incident sur un datacenter ;
- la finalisation du projet de refonte de l'infrastructure SOLON/STILA a nécessité des adaptations en 2022 qui ont été exécutées à hauteur de 32 183 € en AE et 439 923 € en CP contre une prévision de 300 000 € en AE et en CP au PAP 2022. Ces évolutions permettent d'automatiser les bascules serveur entre les sites, avec la même fluidité que les bascules réseau qui étaient déjà réalisées entre les sites de Nogent et Rosny ;
- le projet de renouvellement des licences Microsoft Datacenter initialement prévu à 600 000 € en AE et en CP au PAP 2022, a été reporté et n'a donc donné lieu à aucune exécution au titre de l'année 2022 ;
- les développements destinés à sécuriser et renforcer l'infrastructure de l'annuaire d'entreprise qui est au cœur de la messagerie et de la plupart des authentifications dont STILA (projet AD sécurisé, Active Directory) ont été exécutés à hauteur de 44 768 € en AE et 605 369 € en CP contre une prévision initiale de 600 000 € en AE et 250 000 € en CP au PAP 2022, la réalisation du projet ayant été anticipée dans le contexte de renforcement de la cybersécurité ;
- la mise en œuvre de la plateforme d'administration sécurisée initialement prévue à hauteur de 600 000 € en AE et 400 000 € en CP a été reportée et n'a donné lieu à aucune exécution au titre de l'année 2022 ;
- le projet EXADATA portant sur l'acquisition d'une nouvelle infrastructure pouvant générer une économie sur la maintenance des bases de données juridiques, initialement prévu pour un montant de 1 450 000 € en AE au PAP 2022 a été reporté et n'a donné lieu à aucune exécution au titre de l'année 2022 ;
- les autres dépenses d'investissement concernant les *évolutions des outils de gestion* ont été exécutées à hauteur de 409 369 € en AE et 313 940 € en CP contre une prévision de 140 000 € en AE et en CP au PAP 2022. Celles portant sur *l'acquisition de matériel divers* (renouvellement des switchs sur Desaix) ont été exécutées à hauteur de 25 040 € en AE et 42 413 € en CP contre une prévision de 150 000 € en AE et en CP au PAP 2022 ;
- de nouveaux projets d'investissements non prévus au PAP 2022 ont été réalisés :
 - *refonte du socle technique* pour une exécution de 658 979 € en AE et en CP ;
 - *projet de « Sauvegarde à froid »* des données des data-centers de Nogent-sur-Marne et Rosny-sous-Bois pour permettre une reprise d'activité rapide en cas d'attaque par rançongiciel pour une exécution de 1 558 396 € en AE et en CP.

L'écart en AE s'explique par les REJB de projets antérieurs finalisés pour un montant total de -220 025 €.

Le tableau ci-dessous retrace l'intégralité des projets réalisés :

PROJETS INVESTISSEMENTS	Prévisions PAP 2022		Execution 2022	
	AE	CP	AE	CP
Évolutions Légifrance (LGF)	1 000 000	1 000 000	967 075	766 168
Évolutions applications de dépôt des annonces	165 000	240 000	299 030	142 459
NOPN	5 000 000	1 500 000	2 152 067	1 716 741
Évolution SOLON 2NG	500 000	400 000		437 595
Évolutions STILA	0	500 000	0	262 485
Évolutions des bases de données juridiques (BDJ)	200 000	650 000		47 948
Évolutions SIGNALE	300 000	250 000	188 723	149 050
Boamp Formulaires	700 000	200 000	42 188	165 284
ELK (moteur de recherche LGF)	650 000	650 000	0	0
Sous-action 1 Diffusion légale	8 515 000	5 390 000	3 649 083	3 687 730
Évolutions outils de gestion	140 000	140 000	409 369	313 940
Infrastructures refonte SOLON/STILA (stockage)	300 000	300 000	32 183	439 923
Renouvellement des switchs de Desaix	50 000	50 000	25 040	42 413
Télétravail	50 000	50 000	0	0
Puissance de calcul Nogent-Rosny	300 000	650 000	437 681	602 182
Salles de réunions	50 000	50 000	0	0
AD sécurisé	600 000	250 000	44 768	605 369
Plateforme d'administration sécurisée	600 000	400 000	0	0
Cœur de réseau				30 648
Renouvellement licences Microsoft datacenter	600 000	600 000	0	0
Refonte du socle technique			658 979	658 979
Sauvegarde			1 558 396	1 558 396
Exadata	1 450 000	0	0	0
Retraits d'engagements juridiques basculés (REJB) sur projets terminés			-220 025	
Sous-action 2 Infrastructure et sécurité	4 140 000	2 490 000	2 946 391	4 251 850
Total Action 1 accès au droit et diffusion légale	12 655 000	7 880 000	6 595 474	7 939 580

Édition et diffusion

Programme n° 623 | Justification au premier euro

ACTION

02 – Information administrative et vie publique

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	9 953 648	9 191 585		9 510 408	8 951 570	
Achats et services extérieurs	9 953 648	9 191 585		9 510 408	8 951 570	
Subventions, transferts et interventions						
Section des opérations en capital	7 947 669	3 485 312		6 578 669	4 069 054	
Acquisitions d'immobilisations	7 947 669	3 485 312		6 578 669	4 069 054	
Total	17 901 317	12 676 897		16 089 077	13 020 624	

L'action 2 « information administrative et vie publique » du programme 623 regroupe l'ensemble des crédits budgétaires nécessaires à la conception et au fonctionnement des services d'information multicanale des citoyens et des entreprises. Elle finance également les dépenses relatives aux activités d'éditeur public de la DILA et de diffusion d'informations sur l'actualité politique, économique, sociale, nationale et européenne permettant la compréhension des grands enjeux des politiques publiques et garantissant ainsi l'accès des citoyens à la vie et au débat publics qu'ils soient sur support papier ou au format numérique.

NATURE DE DÉPENSES	LFI 2022		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
OPÉRATIONS COURANTES	5 656 200	5 057 281	4 630 731	4 538 256
OPÉRATIONS EN CAPITAL	7 747 669	6 138 669	2 582 243	3 361 542
SOUS-ACTION 1 INFORMATION ADMINISTRATIVE	13 403 869	11 195 950	7 212 974	7 899 798
OPÉRATIONS COURANTES	4 297 448	4 453 128	4 560 855	4 413 314
OPÉRATIONS EN CAPITAL	200 000	440 000	903 069	707 512
SOUS-ACTION 2 EDITION PUBLIQUE, PUBLICATIONS ET IMPRIMERIE	4 497 448	4 893 128	5 463 924	5 120 826
TOTAL ACTION 2 INFORMATION ADMINISTRATIVE ET VIE PUBLIQUE	17 901 317	16 089 077	12 676 898	13 020 624

Initialement programmés en loi de finances initiale (LFI) pour 2022 à hauteur de 17 901 317 € en AE et 16 089 077 € en CP, les crédits de l'action 2 ont été exécutés pour un montant total de 12 676 897 € en AE et 13 020 624 € en CP.

Elle comprend, depuis 2022, deux sous-actions :

- La sous-action 1 « information administrative » dont l'exécution des crédits 2022 se chiffre à 7 212 974 € en AE et 7 899 798 € en CP pour un montant prévisionnel inscrit en LFI de 13 403 869 € en AE et 11 195 950 € en CP ;
- La sous-action 2 « édition publique, publications et imprimerie » dont les crédits ont été exécutés en 2022 à hauteur de 5 463 924 € en AE et 5 120 827 € en CP pour une estimation initiale d'un montant de 4 497 448 € en AE et 4 893 127 € en CP.

En outre, en application de l'article 18-II de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), les crédits sont justifiés en distinguant les opérations courantes des opérations en capital.

Les opérations courantes

La section relative aux opérations courantes de l'action 2 du programme 623 retrace l'exécution des crédits de fonctionnement (titre 3) afférents aux activités de renseignement administratif multicanal. Elle regroupe les dépenses informatiques (hébergement, gestion des applications, des sites internet...), d'édition, d'imprimerie ainsi que celles liées aux activités de promotion des produits.

En 2022, la consommation de ces crédits s'établit à 9 191 586 € en AE et 8 951 570 € en CP contre un montant estimatif inscrit au PAP s'élevant à 9 953 648 € en AE et 9 510 408 € en CP.

Les crédits relevant de la sous-action 1 « information administrative » financent les activités liées au renseignement des citoyens, des entreprises et des associations sur leur droits et obligations ainsi que la maintenance du système d'information de l'administration (SIAN) qui contribue en particulier au développement des démarches en ligne dans le cadre de partenariats interministériels et proposées depuis le site internet « service-public.fr ».

Budgétés au PAP pour un montant global de 5 656 200 € en AE et 5 057 281 € en CP, les crédits de fonctionnement de cette sous-action ont été exécutés au titre de l'exercice 2022 à hauteur de 4 630 731 € et 4 538 256 €.

Ces crédits portent sur les activités budgétaires suivantes :

1) Applications de l'administration numérique

Les dépenses de titre 3 relevant de cette activité budgétaire financent les besoins en maintenance et support des sites et applications dédiés à l'information administrative et du SIAN (système d'information de l'administration numérique) ainsi que le référencement et les tests utilisateurs. Elles s'élèvent en 2022 à 1 231 264 € en AE et 965 129 € en CP contre une prévision d'exécution au PAP 2022 à hauteur de 1 015 046 € en AE et 983 764 € en CP. L'écart en AE s'explique par l'engagement pluriannuel de la maintenance « ID sphere » qui avait été programmée pour un an.

2) Domaine échange administration numérique

Les crédits de fonctionnement dédiés au financement du système de transmission des démarches en ligne depuis le site « service-public.fr » vers les administrations et collectivités territoriales qui doivent les traiter ont été consommés à hauteur de 1 189 352 € en AE et 1 328 858 € en CP contre une dotation 2022 prévue au PAP d'un montant de 786 000 € en AE et 876 208 € en CP. L'écart à la prévision s'explique par une erreur de ventilation des dépenses liées aux outils de renseignement administratif entre les activités de domaine échange et de services mutualisés. Cet élément justifie également la sous-exécution constatée sur l'activité de services mutualisés. Les coûts relatifs au projet de plateforme omnicanale ont ainsi été rattachés au domaine échange alors qu'ils avaient été programmés en services mutualisés au PAP 2022.

3) Services mutualisés

Les crédits budgétaires destinés à couvrir les dépenses liées aux actions transverses non dédiées (urbanisation, architecture, méthode et qualité, pilotage et gestion de projet, maintenance mutualisée) ont été consommés en AE et CP à hauteur de 174 097 € et 194 023 € pour une enveloppe prévisionnelle allouée pour 2022 de 933 221 € en AE et en CP.

4) Hébergement administration numérique

En 2022, les coûts d'hébergement des sites internet « service-public.fr » et « vie-publique.fr » ainsi que des applications concourant à la mission de renseignement administratif se chiffrent à hauteur de 1 255 410 € en AE et 1 384 158 € en CP contre une prévision inscrite en LFI s'élevant à 1 440 309 € en AE et 820 284 € en CP. En CP, le montant des dépenses d'hébergement dépasse la prévision en raison du paiement du dernier trimestre 2022 dont la couverture en CP avait été prévu en 2023. Pour faciliter l'exécution et améliorer la prévision, la facturation des prestations d'hébergement devient mensuelle en 2023.

5) Renseignement administratif

Exécutées pour un montant total s'élevant à 780 608 € en AE et 666 088 € en CP, les dépenses de renseignement administratif évaluées au PAP 2022 à hauteur de 848 000 € en AE et 866 990 € en CP, portent sur les trois activités budgétaires décrites ci-dessous :

- la gestion des courriels : ces crédits, qui concourent au financement du service de renseignement des usagers par messagerie sur le site internet « service-public.fr » et au traitement des courriels, ont été exécutés à hauteur de 316 273 € en AE et 298 683 € en CP pour une prévision en LFI 2022 de 340 000 € en AE et 350 338 € en CP ;
- le renseignement téléphonique : les crédits 2022, prévus pour 227 000 € en AE et 233 250 € en CP afin de couvrir les dépenses informatiques externalisées dédiées au renseignement par téléphone (hébergement, gouvernance, communication), ont été consommés à hauteur de 155 929 € en AE et 136 760 € en CP ;
- le traitement de l'information administrative : les dépenses, programmées au PAP 2022 à hauteur de 281 000 € en AE et 283 401 € en CP notamment dans le but de mettre à jour des informations de l'annuaire de l'administration et services nationaux, administrations et services de proximité, ont été exécutées pour un total de 308 406 € en AE et 230 645 € en CP.

6) Études générales et audits

Cette ligne, estimée à 633 624 € en AE et 576 815 € en CP en LFI ne présente pas de consommation. Les études informatiques ont été exécutées sur l'activité « études et audit » imputées sur la sous-action 2 de l'action 1 (0,3 M€ en AE et CP).

L'exécution totale des crédits composant la sous-action 2 « édition publique, publications et imprimerie » se chiffre quant à elle à 4 560 855 € en AE et 4 413 314 € en CP contre une prévision en AE et CP inscrite au PAP d'un montant de 4 297 448 € et 4 453 128 €. La consommation de ces crédits vise à assurer l'accès des citoyens à la vie publique et au débat public en finançant les travaux d'édition en compte propre et en compte de tiers pour des contenus au format numérique ou papier, les contenus numériques du site « vie-publique.fr » ou encore les travaux d'imprimerie.

1) Impressions

Les dépenses de l'imprimerie s'élèvent à 3 433 153 € en AE et 3 148 496 € en CP contre une prévision de 2 886 580 € en AE et 3 001 134 €.

Ces dépenses portent sur les activités budgétaires suivantes :

- les matières premières et fournitures ont généré une consommation de 2 231 675 € en AE et 2 152 802 € en CP contre une prévision en LFI 2022 de 1 470 000 € en AE et 1 465 224 € en CP pour le fonctionnement de l'atelier d'impression, à savoir l'achat de papier, de plaques d'impression « offset », de produits associés (encres, vernis, solvants, blanchets...), et de pièces détachées. Ce niveau d'exécution est lié à la hausse importante du coût des matières premières (+40 % concernant le prix de la pâte à papier sur l'année 2022) ;

- la maintenance des matériels de production et location dont les crédits prévus pour 995 000 € en AE et 1 109 232 € en CP ont généré pour l'année 2022 une consommation de 1 033 905 € en AE et 761 739 € en CP. L'écart en CP porte principalement sur des retards de paiement de la location d'une machine d'impression numérique auprès de l'UGAP ;
- la gestion et transport des produits de l'imprimerie dont la consommation 2022 s'établit à hauteur de 160 876 € en AE et 177 907 € en CP contre une estimation de 241 580 € en AE et 244 801 € en CP ;
- la sous-traitance d'impression dont les crédits budgétés au PAP pour 180 000 € en AE et 181 877 € en CP ont consommés 6 697 € en AE et 56 048 € en CP, la DILA veillant à limiter au maximum le recours à la sous-traitance au fil des années.

2) Édition publique

Cette activité budgétaire regroupe l'ensemble des dépenses liées aux publications éditées en compte propre sous la marque « La Documentation française » ou en compte de tiers et les contenus diffusés en ligne sur le site « vie-publique.fr ». Il s'agit principalement du paiement des droits d'auteur et de reproduction et de la redevance annuelle versée, dans le cadre de la délégation de service public, au Centre intercommunal de gestion de la petite couronne (CIGPC). Les crédits 2022 inscrits en LFI s'élèvent à 570 000 € en AE et 547 957 € en CP et le montant finalement consommé s'établit à 393 293 € en AE et 434 180 € en CP.

3) Promotion et distribution

Les crédits consacrés au paiement des prestations de diffusion d'ouvrages, de la gestion externalisée des abonnements ainsi qu'aux actions promotionnelles et campagnes publicitaires menées par la DILA ont été engagés et payés respectivement à hauteur de 615 225 € et 688 087 € contre une prévision en LFI de 700 000 € en AE et 718 299 € en CP.

4) Autres activités transverses

Les autres dépenses, prévues pour un montant de 140 868 € en AE et 185 737 € en CP et réalisées pour 119 183 € en AE et 142 551 € en CP, comprennent les activités budgétaires ci-dessous :

- Applications informatiques d'imprimerie et d'édition dont la consommation est de 50 756 € en AE et 57 004 € en CP contre un montant de dépenses prévisionnel de 70 000 € en AE et 130 727 € en CP ;
- Les études d'imprimerie et les actions diverses d'édition pour 68 427 € en AE et 85 547 € en CP contre une prévision au PAP de 70 868 € en AE et 55 010 € en CP.

Les opérations en capital

Les opérations d'investissement de l'action 2 du programme 623 comprennent les dépenses informatiques concourant à la modernisation de l'administration numérique et au renforcement de la transparence de la vie et du débat publics. Elles visent également à améliorer des outils de production du département de l'imprimerie. La réalisation de ces investissements, programmés en LFI à hauteur de 7 947 669 € en AE et 6 578 669 € en CP, s'élève à 3 485 312 € en AE et 4 069 054 € en CP.

Sur l'exercice 2022, les crédits dédiés aux dépenses de titre 5 de la sous-action 1 « Information administrative » ont été consommés à hauteur de 2 582 243 € en AE et 3 361 542 € en CP contre une prévision initiale au PAP de 7 747 669 € en AE et 6 138 669 € en CP. Ces crédits ont notamment permis le financement des projets informatiques suivants :

- la modernisation du site « service-public.fr » pour un montant 1 341 626 € en AE et 1 589 218 € en CP contre une estimation de 1 500 000 € en AE et 1 400 000 € en CP au PAP;
- les évolutions réalisées sur le nouveau site unique dédié aux entreprises (« Entreprendre.Service-Public.fr ») à hauteur de 468 407 € en AE et 645 337 € en CP contre une prévision 2022 s'élevant à pour 500 000 € en AE et 1 050 000 € en CP ;
- les évolutions des démarches en ligne existantes et le développement de nouvelles démarches en ligne pour 583 569 € en AE et 803 893 € en CP. Un rétablissement de crédit a été opéré pour un montant de 376 220 € en AE et CP en toute fin d'année. Il porte sur le remboursement, par le ministère de l'Intérieur, d'une partie des dépenses supportées par la DILA en 2021 pour réaliser la démarche d'inscription en ligne sur les listes électorales (DILE). Compte tenu de cette atténuation de dépenses, la charge nette est ainsi de 207 349 € en AE et 427 673 € en CP sur les projets de démarches ;
- les évolutions de l'outil G6K, estimées à 350 000 € en AE et 368 000 € en CP, ont été exécutées à hauteur de 193 602 € en AE et 276 594 € en CP. Cet outil permet de créer des simulateurs et des modèles de documents, ainsi que des cerfas guidés, pour les mettre en ligne sur le site « service-public.fr » ;
- les travaux de refonte et d'évolutions du SIAN initialement prévus à hauteur de 750 000 € en AE et 770 000 € en CP et réalisés pour 140 260 € en AE et 243 730 € en CP ;
- les évolutions de l'annuaire de l'administration estimées au PAP à hauteur de 450 000 € en AE=CP et réalisées pour 231 080 € en AE et 178 990 € en CP ;

En 2022, 903 069 € en AE et 707 512 € en CP ont été consacrés au financement des investissements de la sous-action 2 « Édition publique, publications et imprimerie ». Programmés au PAP à hauteur de 200 000 € en AE et 440 000 € en CP pour les investissements de l'imprimerie, ils se répartissent de la manière suivante :

- des opérations de modernisation de l'imprimerie pour 363 473 € en AE et 127 746 € en CP concernant :
 - l'acquisition d'un stacker mobile pour 204 200 € en AE et 45 294 € en CP. La consommation de CP constatée porte sur une avance versée au fournisseur, le reste à payer attendu en 2023 sera versé après livraison et validation du service régulier ;
 - la remise à niveau de l'encarteuse-piqueuse, pour laquelle la dépense a été engagée en 2021, a été livrée et payée générant une consommation en AE de 10 490 € et en CP de 79 692 € ;
 - l'acquisition de divers petits matériels initiée en fin d'année 2022 afin d'améliorer les outils de production pour une exécution globale de 176 233 € en AE (massicot, bac à colle, scie à ruban, pelliculeuse et couteau de pliage) et 2 760 € en CP.
- des opérations prévues en sous-action 1 et exécutées sur cette sous-action 2 :
 - la poursuite des évolutions du site « vie-publique.fr » à hauteur de 461 838 € en AE et 552 175 € en CP afin d'en améliorer la qualité et d'en renforcer la sécurité pour une prévision au PAP de 500 000 € en AE et 470 000 € en CP inscrite à tort sur la sous-action 1 ;
 - des travaux relatifs aux démarches en lignes pour 51 619 € en AE et 27 591 € en CP exécutés à tort sur la sous-action 2.

Le tableau ci-dessous retrace l'intégralité des opérations d'investissement :

PROJETS INVESTISSEMENTS	Prévisions 2022		EXÉCUTION 2022	
	AE	CP	AE	CP

Démarches en ligne 2020			-15 180	
Démarches en ligne 2021		182 000	-376 220	-376 220
Démarches en ligne 2022	900 000	773 669	171 058	189 305
Évolutions démarches existantes	600 000	675 000	427 691	614 588
SP itérations 2021	0	250 000	-81	
SP itérations 2022	1 500 000	1 150 000	1 341 626	1 589 218
SP Entreprise	1 000 000	1 050 000	468 407	645 337
Annuaire	450 000	450 000	231 080	178 990
Outil G6K	350 000	368 000	193 602	276 594
Évolutions techniques du socle SIAN	300 000	320 000	27 578	29 851
Refonte technique du SIAN	900 000	450 000	112 682	213 879
Évolutions vie-publique.fr	700 000	470 000		
Projets d'innovation	1 047 669			
Sous-action 1 Information administrative	7 747 669	6 138 669	2 582 243	3 361 542
Démarches en ligne 2022			51 619	27 591
Évolutions vie-publique.fr			461 177	552 175
Automatisation de l'imposition et BAT en ligne		90 000	204 200	45 294
Encarteuse		250 000	9 841	79 692
Modernisation des outils de production	200 000	100 000	176 233	2 760
Sous-action 2 Édition publique, publications et imprimerie	200 000	440 000	903 069	707 512
Total	7 947 669	6 578 669	3 485 312	4 069 054